

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté industrielle,
énergétique et numérique

Arrêté du 25 septembre 2026 portant affectation à la mission « Affaires sociales » du Contrôle général économique et financier

NOR : ECOU2625449A

**Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle,
énergétique et numérique et le ministre de l'action et des comptes publics,**

Vu le décret n° 2022-1600 du 21 décembre 2022 relatif au Contrôle général économique et financier ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2022 relatif à l'organisation générale et au fonctionnement du Contrôle général économique et financier, notamment son article 5 ;

Vu l'arrêté du 6 janvier 2026 portant création de la mission « Affaires sociales » du Contrôle général économique et financier ;

Vu l'arrêté du 23 septembre 2026 portant nomination de Madame Axelle-Elisée GASPARD, dans l'emploi de contrôleur général économique et financier (groupe II) ;

Arrêtent :

Article 1er

Madame Axelle-Elisée GASPARD, administratrice territoriale hors classe nommée dans l'emploi de contrôleur général économique et financier (groupe II), est affectée à la mission « Affaires sociales » du Contrôle général économique et financier, à compter du 1^{er} octobre 2026.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 25 septembre 2026

Pour les ministres et par délégation :

La cheffe du Contrôle général économique et financier,
V. NATIVELLE